

Protection de l'environnement Spécialité Écotechnologies pour la dépollution

RNCP14363 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	343, 220, 200
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université de Perpignan Via Domitia

<http://www.univ-perp.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

La formation nouvelle proposée a pour premier objet de répondre à une demande d'acteurs professionnels (de niveau bac+3) en région Languedoc-Roussillon ayant des compétences opérationnelles avérées en dépollution (mesure, prévention, réduction et traitement des rejets polluants) et aptes à intégrer dans toutes leurs réflexions et actions le concept de développement durable.

Ces nouveaux diplômés disposeront de compétences fortes dans le domaine de la gestion durable des rejets polluants et seront donc un appui apprécié en terme métrologique, technologique et réglementaire auprès de futurs employeurs (grands groupes et PME de la dépollution, bureaux d'étude en environnement, Eco-industries, structures interprofessionnelles, structures territoriales) soucieux de d'inscrire leurs actions ou activités dans le cadre de la préservation et de la restauration durables des ressources naturelles.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les enseignements théoriques et pratiques porteront donc sur les écotechnologies appliquées à la gestion des rejets polluants d'origine domestique, agricole et industrielle, et seront complétés par la réalisation d'un projet tuteuré, ainsi que par une immersion en milieu industriel via un stage de 14 semaines.

La formation comprendra les axes thématiques suivants :

Observer, mesurer et tracer les rejets polluants (analyses des polluants contenus dans les eaux usées, les effluents gazeux et les résidus solides, suivi écodynamique et écotoxicologique des polluants, instrumentation d'acquisition de données de masse, gestion et interprétation de ces données...).

Réduire en amont les flux polluants et les contaminations associées via l'amélioration dès la conception des performances environnementales des produits, des procédés et des services (développement de technologies de rupture alternatives, développement de nouveaux équipements, adoptions de nouvelles pratiques-comportements...)

Valoriser les pollutions et augmenter le taux de recyclage dans les filières à fort enjeu en

termes de volumes à traiter et à forte valeur ajoutée potentielle. Il s'agit de savoir traiter les rejets polluants liquides/solides d'origines domestiques, agricoles et industrielles (par exemple ; valorisation énergétique de rejets liquides ou solides par méthanisation, valorisation matières de polluants).

Éliminer de façon contrôlée les pollutions (conversion par voie microbiologique des polluants sous une forme inerte et stable de leur cycle biogéochimique, inertage et stabilisation physicochimique des polluants, stockage de déchets ultimes...).

Évaluer des systèmes de dépollution (analyse comparative de procédés et de filières de gestion des rejets polluants, selon des critères réglementaires, économiques, environnementaux et sanitaires ...).

Les compétences techniques et opérationnelles apportées par la formation concernent globalement la métrologie, l'ingénierie des procédés, et l'éco-évaluation. Les diplômés seront aptes à :

- Caractériser un polluant dans sa matrice (en amont et aval du traitement)
- réaliser des diagnostics et des bilans pollution
- Positionner la nuisance vis à vis de l'environnement et des systèmes vivants
- proposer et comparer les concepts et filières de dépollution
- participer à la conception, mise en place et fonctionnement d'un ouvrage de traitement d'un rejet polluant
- analyser, appliquer et anticiper le contexte réglementaire du domaine

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Au vu des prochains enjeux en terme de développement durable, plus particulièrement dans le pourtour méditerranéen (zone soumise à des pollutions touristiques saisonnières, zone sensible à l'origine de contraintes accrues de gestion des pollutions industrielles...), il est indispensable pour les entreprises et les structures territoriales de pouvoir s'appuyer sur les compétences techniques de niveau bac+3 spécialisé. Les métiers accessibles grâce à cette formation couvrent un panel large et varié en terme de secteurs d'application. A titre d'exemple, non exhaustif, les étudiants pourront prétendre aux métiers de :

Responsable d'exploitation et de maintenance d'un ouvrage de dépollution

Cadre responsable d'une station de collecte et de traitement des eaux usées, des déchets solides,

Gestionnaire des services d'eau et d'assainissement publics et privés pour des collectivités et industries,

Assistant ingénieur ou responsable d'un service, dans des activités d'études, de développement, de conseil, d'expertise, de gestion, de maîtrise d'ouvrage, de maîtrise d'oeuvre ou d'exploitation,

Chargé de projets en bureaux d'études (analyse de pollution, sécurité environnement)

Cadre technique de l'environnement dans une collectivité, un organisme parapublic

Assistant de l'ingénieur dans un laboratoire de contrôle, tests et essais, ou Recherche & Développement,

Consultant d'un cabinet d'études d'audit et de conseil en environnement

Eco-conseiller - Consultant junior dans un bureau d'étude ACV, traitement de l'eau, des déchets.

Responsable environnement et déchets pour les collectivités,

•

Animateur de projet environnement pour les collectivités

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les employeurs potentiels sont divers :

Service environnement des entreprises industrielles productrices de rejets polluants sous forme solide, liquide ou gazeuse (secteurs chimiques, pharmaceutiques, agroalimentaires, métallurgiques, papetières...)

PME et grands groupes de l'écoindustrie (fourniture, exploitation de technologies de dépollution)

Bureau d'études et de conception d'unités ou d'ouvrages de dépollution

Services « environnement, eaux ou déchets » des collectivités locales, de syndicats mixtes

Organismes publics assurant la gestion, le contrôle ou le traitement des eaux usées ou des déchets domestiques.

-

Services territoriaux de conseil en matière de gestion de l'eau (SATESE, SATEP, Agences de l'eau).

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
: 45% enseignants et 55% professionnels

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

40% enseignants-chercheurs et 60% professionnels

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/10/2019
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.univ-perp.fr/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/14363/>